

CHARTRE CONTRIBUTEURS

QUELS LIVRES ?

- Les livres critiqués ont **dix ans** maximum, date de la première parution en France ou en français ; exception faite des rééditions de livres oubliés, pour lesquelles c'est la date de réédition (en français) qui compte.
- Le blog est lu par des **adultes**. On n'y critique donc pas de livres « jeunesse ». Seules des oeuvres pour la petite enfance peuvent être critiquées, à l'occasion d' « extras », comme idées de cadeaux pour parents et grands-parents.
- Tous les **types de livres** sont *a priori* acceptés : romans, nouvelles, théâtre, poésie, essais, etc. A l'exception des BD et de la littérature scientifique pointue.

QUEL REGARD SUR LES LIVRES ?

- L'**histoire** d'un roman ne doit jamais être dévoilée. Seul le début peut éventuellement être raconté. Il est plutôt souhaité de donner une idée du type des personnages, du décor, de l'ambiance, du style, etc.
- On évite de polémiquer inutilement sur des **sujets glissants**.
- Les contributeurs évitent de critiquer des livres qu'ils n'ont pas du tout **aimés** ; exception faite des livres dont la presse parle beaucoup ou qui ont reçu un prix, lesquels peuvent faire l'objet d'une critique négative répondant au succès du livre.

LE CARACTÈRE PROPRE DES YEUX DANS LES LIVRES

- Pour que le site conserve un caractère propre, les contributeurs des *Yeux dans les livres* y publient des articles qu'ils ne publient **pas ailleurs**.
- Les articles ont une longueur maximale de **2500 signes** (espaces compris), sauf exceptions à l'appréciation de l'éditrice.

ARTICLE OU COMMENTAIRE ?

Seules les critiques de livres dont il n'a pas encore été question sur *Les yeux dans les livres* pourront faire l'objet d'un nouvel article. Dans les autres cas, le lecteur est invité à poster un commentaire au bas de l'article existant.

RESPONSABILITÉ ÉDITORIALE

- Les contributeurs ont et gardent la **propriété intellectuelle** de leurs articles. La **responsabilité légale** de ce qui est publié revient à l'éditrice.
- L'éditrice s'occupe de la **mise en page** et de la correction des éventuelles coquilles.
- Elle peut éventuellement faire revoir un article dans le souci du caractère propre des *Yeux dans les livres*, et ne publie la **version finale** qu'avec l'accord du contributeur.